

Commune de BETTING

Conseillers élus : 15
Conseillers en fonction : 15
Conseillers présents : 13

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 23 MARS 2018

Absents excusés : Brun Denis et Coletti Dominique

Date d'envoi de la convocation : 19 mars 2018

Adoption du procès verbal de la séance du 16 février 2018, par les conseillers présents à cette réunion.

INFORMATIONS et COMMUNICATIONS

SITUATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS A POLE EMPLOI

Au 15.02.2018

Le nombre de demandeurs d'emploi est de 73 dont 50 hommes et 23 femmes.

Le nombre de personnes indemnisables est de 49 ($\approx 67\%$).

Au 15.03.2018

Le nombre de demandeurs d'emploi est de 72 dont 48 hommes et 24 femmes.

Le nombre de personnes indemnisables est de 53 ($\approx 74\%$).

Les résidents du Foyer Horizon sont inclus dans ces chiffres.

SITUATION DE LA TRESORERIE

La situation de la trésorerie présentait au 1^{er} mars 2018, un solde créditeur de 943 158,60 €.

POINT 1 : FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2018

Le conseil municipal sur proposition du Maire, décide à l'unanimité de reconduire les taux des contributions directes pour 2018.

A savoir : Taxe d'habitation : 11,42 %

 Taxe foncière sur les propriétés bâties : 12,79 %

 Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 42,29 %

Le produit fiscal attendu pour 2018 des taxes directes locales est de 313 367 €.

Les allocations compensatrices s'élèvent à 10 431 €.

Le produit global (produit des 3 taxes + allocations compensatrices) est de 323 798 €.

POINT 2 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF - Exercice 2018

Le budget primitif de l'exercice 2018 a été adopté à l'unanimité par le conseil municipal, comme suit :

Section de fonctionnement : en dépenses : 546 000 €

en recettes : 546 000 € (recettes de l'exercice) + 416 717,45 €

(excédent de clôture 2017) = 962 717,45 €

Section d'investissement :

en dépenses : 725 890,82 € (dépenses de l'exercice) + 567 952,71 € (restes à réaliser 2017) = 1 293 843,53 €

en recettes : 583 000 € (recettes de l'exercice) + 710 843,53 € (excédent de clôture 2017) = 1 293 843,53 €

Détail des dépenses de la section d'investissement

Révision du plan local d'urbanisme	6 000 €
Acquisitions de terrains	5 000 €
Bâtiments publics - école : mise en accessibilité des sanitaires	8 000 €
Autres bâtiments publics - église - CSC - salle de sport	4 000 €
Installations générales : rampes école + centre, moteur velux centre	3 000 €
Travaux de voirie : requalification rue de la Croix, chemin de Béning	564 981,35 €
Travaux de voirie : requalification rue Principale	484 890,82 €
Travaux de voirie : rue de l'Ecole	5 000 €
Réseau d'électrification : lampadaire	3 000 €
Matériel et outillage de défense incendie : poteau d'incendie	3 000 €
Matériel et outillage de voirie : panneaux	4 971,36 €
Autre matériel et outillage	3 000 €
Matériel de bureau et informatique : photocopieur mairie, ordinateur maire, tableaux numériques école	16 000 €
Autres immobilisations : visiophone mairie	3 000 €
Opérations d'ordre	180 000 €
	<hr/>
Total des dépenses	1 293 843,53 €

POINT 3 : REMBOURSEMENT PAR LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENTRETIEN ET D'AMENAGEMENT DE LA ROSSELLE DU MONTANT DES TRAVAUX DE RENATURATION DU DOTELBACH

Des travaux de renaturation du Dotelbach ont été réalisés en 2015 et 2016, sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat d'Assainissement et d'Adduction d'Eau Potable de Farébersviller et Environs (SAFE).

Le montant des travaux et des frais annexes payé par la commune au SAFE, s'est chiffré après déduction des subventions à 60 399,46 €.

Par délibérations du 02 février 2017 et du 07 décembre 2017, le Syndicat Intercommunal pour l'Entretien et l'Aménagement de la Rosselle (SIEAR), a décidé dans le cadre de sa compétence sur les affluents de prendre en charge la part résiduelle des travaux entrepris par le SAFE sur le ruisseau du Dotelbach, qui s'est élevée pour Betting à 60 399,46 €.

Le conseil municipal à l'unanimité, accepte le remboursement de la somme de 60 399,46 € par le SIEAR.

POINT 4 : DEMANDES DE SUBVENTION

Associations de la commune

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de verser une subvention de 200 € à chaque association de la commune. Les bénéficiaires sont : l'alliance sportive Seinghouse/Betting/Henriville, le groupe vocal, les gymnastes, le raquette club, la société des ouvriers et mineurs et le syndicat arboricole et horticole.

Chorale paroissiale

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention de 200 € à la Chorale Paroissiale, qui sera versée sur le compte bancaire de M. Stanislas Symaniak, chef de chœur de la chorale.

Croix Rouge

La délégation locale de Saint Avold qui vient en aide aux personnes en situation de précarité sollicite une subvention pour poursuivre ses activités sociales (accueil, écoute, distributions alimentaires, aides financières...). Le conseil municipal à l'unanimité, décide de verser une subvention de 50 €.

POINT 5 : DIVERS

Multiflux

La distribution des sacs multiflux est prévue le mardi 10 avril au centre socioculturel de 13h30 à 19h.

Fête des Aînés

La fête des aînés aura lieu le dimanche 29 avril 2018.

Pour extrait conforme

Le Maire,

R. Rausch

BLAISE A.

CHABOUSSIE P.

FICK M.

FLAUSS L.

GUTHMULLER J.

HAMAN J.

HELLE P.

ICIEK V.

JOCHUM F.

LINET F.

PERIC M.

SCHOULLER D.